

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité-Justice

Ministère des affaires Economiques et du Développement



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 05./MOUDOUN/2026**


**Recrutement d'un Spécialiste en sauvegardes sociales pour la CCP/MOUDOUN**

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de MOUDOUN, publié le 23 octobre 2020.
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'appui à la décentralisation et aux Développement des Villes Intermédiaires Productives MOUDOUN et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat de **services d'un Consultant Spécialiste en Sauvegarde Sociale pour la CCP de MOUDOUN.** L'objectif de la mission est le recrutement d'un spécialiste en sauvegarde sociale qui sera chargé d'assurer la planification, la coordination et le suivi de toutes les activités du projet relatives aux aspects sociaux du projet MOUDOUN.

**3. Description de la mission :**

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet MOUDOUN et en collaboration avec le Spécialiste Genre (VBG) et le spécialiste Environnement, le(la) Spécialiste Social(e) sera chargé notamment de :

- Assurer la planification, la coordination et le suivi de toutes les activités du projet relatives aux aspects sociaux du projet MOUDOUN.
- Effectuer, au besoin, des missions sur le terrain en vue de faire le travail demandé par la CCP sur la base d'une approche participative impliquant les différents acteurs et parties prenantes
- Participer à la préparation et aux missions de supervisions internes et externes et prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations en rapport avec les mesures de sauvegardes sociales ;
- Participer avec le Spécialiste Environnemental à la préparation et à l'actualisation des documents de sauvegardes environnementales et sociales au titre des activités du Projet ;

- 
- Contrôler la qualité des sections sociales à prévoir dans les DAO des travaux et participer notamment à la préparation des clauses environnementales, sociales et VBG ;
  - Mettre en place un tableau de bord de suivi des aspects sociaux des activités du projet afin d'assurer le suivi la performance de gestion des aspects sociaux ;
  - Faire la revue et garantir la qualité des rapports d'études sociales réalisées ;
  - Etc.

**Pour plus de détails, voir les termes de référence (TDR) détaillés de la mission, publiés avec le présent AMI.**

#### **4. Profil et qualifications requis**

##### **Qualifications académiques :**

Diplôme supérieur équivalent au moins à (BAC + 5) dans le domaine des sciences sociales, sociologie, Environnement, éducation, droit, économie ou équivalent.

##### **Expérience professionnelle :**

- Disposer d'une solide connaissance des questions foncières ainsi que de l'ensemble des aspects juridiques, sociaux et administratifs qui en découlent, notamment ceux relatifs au déplacement des populations, à la réinstallation involontaire et aux mécanismes de compensation
- Avoir une expérience **d'au moins 3 ans** dans un poste similaire dans des programmes et/ou projets financés par les bailleurs de fonds en l'occurrence la Banque mondiale ou le Système des Nations Unies ;
- Justifier d'une expérience **de trois (3) ans** dans les aspects de sauvegardes environnementales et sociales dans des projets de développement ;
- Avoir une **expérience minimale de deux (2) ans** dans le suivi des PAR et dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociale pour le compte de projets/programmes, financés par les Banques multilatérales de développement
- Une bonne connaissance des normes et politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la Banque Mondiale.

##### **Compétences :**

- ☞ Être familiarisé avec les textes juridiques nationaux mauritaniens et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;
- ☞ Avoir une bonne connaissance de la politique nationale mauritanienne en matière de réinstallation et de gestion foncière
- ☞ Avoir une excellente maîtrise des méthodes et outils d'évaluation sociale ;
- ☞ Avoir une grande capacité de travail en équipe pluridisciplinaire, de rédaction de rapports et une bonne maîtrise du Français. La connaissance de l'Arabe et de l'Anglais est un atout supplémentaire ;
- ☞ Une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, tableur et power Point) ;

#### **5. Lieu, durée et conditions de la mission**

Le poste est basé à **Nouakchott**, avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans les zones d'intervention du projet

La mission s'étendra jusqu'à la clôture du Projet MOUDOUN, prévue le **31 décembre 2027**, sous réserve d'une performance jugée satisfaisante.

L'âge limite des candidats est fixé à **62 ans au 31 décembre 2026**.

De manière générale, les candidatures féminines sont fortement encouragées.

6. La CCP/MOUDOUN invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services
7. Les critères de présélection porteront sur la formation, les années d'expérience, l'expérience pertinente, les capacités en matière de connaissance des normes de sauvegardes sociales, expérience de projet avec les bailleurs multilatéraux.
8. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base de la grille ci-après :

Critère	Sous-critère / Description	Barème / Points	Méthode de vérification
<b>1. Formation académique (10 Pts)</b>	Diplôme : Bac +5 au moins équivalent dans le domaine des sciences sociales, sociologie, Environnement, éducation, droit, économie ou équivalent <u>Si bac- 5 : pas éligible</u>	<b>10 pts</b>	Diplômes académiques présentés
<b>2. Expérience générale (20 pts)</b>	Années d'expérience dans le domaine social, environnemental et/ou dans les projets de développement	<b>20 pts ( 2 pt par année jusqu'à 10 ans maximum)</b>	CV et attestations de travail
<b>3. Expérience spécifique (45 pts)</b>	Expérience dans un poste similaire dans des programmes et/ou projets financés par les bailleurs de fonds en l'occurrence la Banque mondiale ou le Système des Nations Unies ( $\geq 3$ ans)	<b>20 pts</b>	CV et attestations de travail
	Expérience dans des projets financés par des bailleurs multilatéraux (Banque mondiale, IDA, etc.)	<b>10 pts</b>	CV et attestations, description des projets
	Connaissances/expériences dans le domaine des politiques et normes environnementales et sociales de la BM (CES, PAR, MGP, etc.)	<b>15 pts</b>	CV et attestations, description des projets
<b>4. Connaissance des textes et de la législation en matière sociale et environnementale (15 Pts)</b>	Connaissance des textes juridiques nationaux mauritaniens et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et sociale	<b>10 pts</b>	CV, lettre de motivation, expériences locales
	Connaissance de la politique nationale mauritanienne en matière	<b>5 pts</b>	CV, TDR ou attestations

	de réinstallation et de gestion foncière		
<b>5. Compétences linguistiques et communication (5 Pts)</b>	Maîtrise du français écrit et oral	<b>3 pts</b>	CV, lettre de motivation
	Connaissance de l'arabe	<b>2pts</b>	CV, lettre de motivation
<b>6. Connaissance informatique (5 Pts)</b>	World Excel Power point Ms Project	<b>5 Pts</b>	
<b>Total</b>		<b>100 pts</b>	

#### Barème d'éligibilité

- **≥ 70 points** : admissible pour la phase suivante
- **50 – 69 points** : à considérer si peu de candidats disponibles
- **< 50 points** : non retenu

**Vérification documentaire obligatoire** : seules les expériences attestées seront prises en compte

- La sélection sera conduite conformément aux dispositions des Règlements de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (IPF), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, applicables aux Consultants individuels.
- L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale de juillet 2016 (« Règlements »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.
- Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de de la Cellule de coordination du Projet MOUDOUN en adressant un courrier à l'adresse ci-dessous.
- Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
  - Une **lettre de manifestation d'intérêt** signée ;
  - Un **CV détaillé et actualisé** ;
  - Copie des diplôme ( Bac et diplômes académiques)
  - Les **attestations de travail ou de services faits** correspondantes (toute expérience non attestée ne sera pas prise en compte) ;
  - Une copie de la **pièce d'identité nationale** ou document équivalent.
- La date limite de remise des manifestations d'intérêt est fixée **au 23/04/2026 à 16h.**
- Les manifestations d'intérêt seront déposées à l'adresse: **Hot Nasser lot n°173 Ksar Ouest, Téléphone : (222) 45 29 06 93** ou envoyées par mail [ccp@moudoun.mr](mailto:ccp@moudoun.mr) avec copie a [djigo@moudoun.mr](mailto:djigo@moudoun.mr)

Nouakchott le .....  
Le Coordonnateur de MOUDOUN



**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur –Fraternité-Justice



**Ministère des Affaires Economiques et du Développement**

**Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Décentralisation et au  
Développement des Villes Intermédiaires Productives (MOUDOUN)**

**Termes de référence pour le recrutement d'un(e) Spécialiste en  
Sauvegarde Sociale pour la CCP/MOUDOUN**

**Avril 2026**

## I- Contexte Justificatif

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la Banque mondiale pour un nouveau projet d'appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives (Projet MOUDOUN).

Ce projet vise les principaux objectifs suivants : améliorer la productivité des villes intermédiaires et renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie.

Ces objectifs seront atteints à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement des capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local.

Le Projet comprend quatre composantes : Améliorer l'accès aux infrastructures et aux services pour le développement économique, Renforcer la Décentralisation et les capacités des collectivités territoriales ainsi que la politique de déploiement des ressources, Gestion du projet et intervention d'urgence contingente.

La composante « amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services » du Projet est subdivisée en deux sous composantes : Infrastructures et services urbains résilients pour le développement économique dans les villes sélectionnées qui financera les investissements dans les infrastructures et services d'appui à la croissance et au développement économique, y compris des investissements qui contribuent à l'attractivité des villes pour les affaires et les emplois. Il s'agit principalement des routes urbaines, des systèmes urbains d'évacuation des eaux, des extensions des réseaux électriques et de l'éclairage public, des réseaux d'adduction d'eau, des infrastructures de gestion des déchets solides ou liquides, des équipements communautaires ou culturels, des équipements marchands, des espaces publics, des parcs ; des équipements d'assainissement, des garderies pour enfants, et Électrification urbaine et rurale qui contribuera à accroître l'accès à l'électricité pour les ménages au moyen de mini-réseaux hybrides photovoltaïques solaires et d'extension des réseaux d'électricité existant.

Le Projet MOUDOUN a été restructuré en 2023 dans le cadre du « Plan de riposte » adopté par le Gouvernement suite aux inondations de 2022 : (i) une nouvelle sous-composante 1.3 "Réduction des risques d'inondation en milieu urbain et redressement résilient" a été ajoutée et (ii) un financement additionnel obtenu pour financer un certain nombre d'actions dans les deux villes de Rosso et Kaédi, (iii) une prolongation du projet jusqu'en décembre 2027 a été adoptée.

L'accord de financement de MOUDOUN prévoit comme conditions de mise en vigueur le recrutement au sein de la CCP centrale d'une équipe de sauvegardes environnementales comprenant un spécialiste Environnement, un Spécialiste Social et un spécialiste en genre et VBG.

Ces 3 Spécialistes constituent le Pôle Environnemental, Social et Genre (ESG) mis en place au sein de la CCP sous la supervision hiérarchique d'un Responsable de Pôle (le Spécialiste Environnement), et a pour mission d'assurer une gestion efficace et conforme des dimensions environnementales, sociales et de genre du Projet.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la reconfiguration du dispositif de coordination et de gestion du Projet, ainsi que de la mise en œuvre de ses différentes composantes, la CCP/MOUDOUN reconnaît que la réussite des investissements repose en grande partie sur le respect des exigences environnementales, sociales et de genre. Elle accorde également une attention particulière à l'application rigoureuse des mesures de sauvegarde, ainsi qu'à l'implication active et continue des parties prenantes.

Dans cette perspective, la CCP envisage par les présents termes de référence, le recrutement d'un(e) Spécialiste Social(e) pour s'assurer que les activités du Projet relatives aux aspects sociaux sont effectivement exécutées conformément aux exigences environnementales définies dans les accords de financement comprenant le plan d'engagement environnemental et social (PEES), ainsi que dans les différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale (E&S) élaborés pour le Projet.

## **II. Mandat et position du Spécialiste Social:**

### **2.1. Cadre de Référence**

Dans l'accomplissement de sa mission, le Spécialiste en Sauvegarde Sociale doit considérer et se référer aux documents suivants :

- Le Cadre Environnemental et social (CES) de la Banque mondiale applicable au projet ;
- Les directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (EHS) générales et spécifiques du Groupe de la Banque mondiale ;
- La directive de la Banque mondiale relative à l'engagement citoyen dans le cadre des projets d'investissement ;
- Les conventions internationales en matière environnementale et sociale ratifiées par la Mauritanie ;
- Le cadre politique et légal national concernés par la Gestion Environnementale et Sociale (GES) ;
- Le Plan d'Engagement Environnemental et social (PEES) ;
- Les instruments de sauvegardes préparés dans le cadre du projet : le CGES, le CPR, le PMPP, le PEES, le MGP, le PGMO et le manuel de procédure du projet ;
- Les documents de bonnes pratiques nationales et internationales sur les normes et les mesures de réduction des impacts et des risques et tout autre document pertinent.

### **2.2. Mandat du Spécialiste Social**

Le Spécialiste Social assurera, sous l'autorité du Coordonnateur du Projet MOUDOUN et en collaboration avec le Spécialiste Genre (VBG) et le spécialiste Environnement, la planification, la coordination et le suivi de toutes les activités du projet relatives aux aspects sociaux du projet MOUDOUN.

A ce titre le (la) Spécialiste Social(e) est chargé (e) de :

1. Veiller au respect de la mise en œuvre effective du plan d'engagement E&S
2. Planifier, élaborer et mettre en œuvre les plans de travail et de budget annuels (PTBA) pour ce qui concerne les aspects de sauvegardes sociales en (i) définissant les besoins en études, renforcement de capacités et toute autre activité en matière de sauvegardes sociales, vulnérabilité, inclusion sociale et développement social, etc.; (ii) élaborant et mettant en œuvre le planning des activités du projet en matière de sauvegarde sociale ; (iii) en veillant à la programmation effective des différentes études sociales (évaluations et audits E&S nécessaires) dans le PTBA et le plan de passation des marchés (PPM) ; (iv) élaborant un programme de suivi social, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles et les coûts associés ;
3. Préparer les aspects sociaux à prévoir dans les projets des TDR pour les activités nécessitant une EIES ou une NES et participer au processus de sélection /recrutement de consultants et bureaux d'études et autres prestataires qualifiés pour mener lesdites études, et intervenir dans la mise en œuvre et/ou le contrôle /suivi des mesures de sauvegardes sociales pendant les travaux ;
4. Elaborer et/ou contrôler la qualité des documents relatifs aux questions sociales du Projet (fiches de screening environnemental et social des projets, EIES, NIES, modules de formation, TDR activités, Rapports de consultants,...) et faciliter le processus d'approbation et de diffusion des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (i.e. EIES, NIES, PAR, PRMS, PGES-C, MGP, etc.) et leur mise en œuvre (i.e.

paiement des indemnités, accompagnement social des PAP, avec attention particulière sur les groupes vulnérables dont les femmes, jeunes et personnes âgées, handicapées, etc.), conformément à la réglementation nationale en vigueur et aux exigences environnementales et sociales de la Banque Mondiale ;

5. Coordonner et suivre avec le Spécialiste Environnemental et le spécialiste genre (VBG) la réalisation des actions sociales et environnementales destinées à renforcer les capacités des structures impliquées dans la mise en œuvre du Projet ;
6. Participer avec le Spécialiste Environnemental à la mise en œuvre du processus de sélection environnementale et sociale des sous-projets, notamment, la classification environnementale et sociale des activités, le suivi de la validation des études, l'organisation de consultations publiques, la diffusion des études, la supervision des activités, etc. ;
7. Superviser et suivre le processus de mise en œuvre des activités de réinstallation des populations affectées, notamment, les recensements des populations, les mesures de compensations. ;
8. Mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes et des recours permettant la réception, le traitement et l'archivage des plaintes ;
9. Participer avec le Spécialiste Environnemental à l'animation et à la modération des sessions de formations ou des ateliers sur les questions environnementales et sociales ;
10. Elaborer les comptes rendus ou rapports d'activités relatives aux questions sociales du Projet ;
11. Effectuer, au besoin, des missions sur le terrain en vue de faire le travail demandé par la CCP sur la base d'une approche participative impliquant les différents acteurs et parties prenantes concernées par les aspects relatifs aux impacts sociaux potentiels et à leur mitigation éventuelle (Communes, DR/MASEF et autres STD concernés, etc.) ;
12. Participer à la préparation et aux missions de supervisions internes et externes et prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations en rapport avec les mesures de sauvegardes sociales des aide-mémoires des missions d'appui à la mise en œuvre du projet, réalisées seules ou conjointement avec le bailleur de fonds ;
13. Participer avec le Spécialiste Environnemental à la préparation et à l'actualisation des documents de sauvegardes environnementales et sociales au titre des activités du Projet (Cadre de gestion environnementale et sociale et cadre de politique de réinstallation et leurs plans) ;
14. Contrôler la qualité des sections sociales à prévoir dans les DAO des travaux et participer notamment à la préparation des clauses environnementales, sociales et VBG et s'assurer de leur intégration dans les dossiers d'appels d'offres (DAO), les demandes de proposition et contrats des prestataires ainsi que dans tout contrat /marché de travaux et de mission de contrôle et/ou ingénieur conseil (IC) ;
15. S'assurer de l'élaboration et de la qualité des PGES-Chantiers, et autres instruments de mitigation des risques et impacts sociaux et vulnérabilité par les entreprises en charge des travaux et de leur approbation par la Mission de Contrôle (MC) et/ou IC ;

16. Informer, sensibiliser et aider les structures bénéficiaires du Projet à mieux prendre en compte les questions sociales dans les activités du Projet, notamment, les Communes ;
17. Elaborer les rapports et notes entrant dans le cadre de sa mission
18. Collaborer et appuyer les autres spécialistes au sein de la Cellule de Coordination du Projet pour les éléments relevant de sa compétence, notamment le Spécialiste Environnemental, le Responsable du Suivi-évaluation et le Responsable de la Composante Renforcement des capacités ;
19. Assurer le suivi de la mise en œuvre du mécanisme de gestion de plaintes (MGP) du projet, ainsi que son opérationnalisation, la consolidation des données et le rapportage périodique en lien avec le Comité de Règlement des Litiges et tous acteurs concernés
20. Effectuer un rapportage régulier avec le spécialiste genre, sur le traitement des plaintes et des doléances incluant ceux spécifiques aux HS-VBG, le traitement des commentaires et des retours d'informations des parties prenantes et les statistiques pertinentes aux besoins du projet liés au volet social ;
21. Assurer l'évaluation de la mise en œuvre des instruments de sauvegarde et proposer toutes mesures correctives appropriées des possibles écarts constatés ou omissions intervenues au cours de l'élaboration des instruments ;
22. Mettre en place un tableau de bord de suivi des aspects sociaux des activités du projet afin d'assurer le suivi la performance de gestion des aspects sociaux ;
23. Faire la revue et garantir la qualité des rapports d'études sociales réalisées ;
24. Assurer le suivi de la mise en œuvre des PAR et la documentation du processus (rapports de mise en œuvre, traitement des réclamations, dossiers de PAP, etc.) et servir d'interface entre le projet et les PAP ;
25. Répondre aux préoccupations des parties prenantes et les prendre en compte ;
26. Assurer l'archivage des documents de sauvegarde et la gestion des informations et des consultations du public ;
27. fournir des avis ou conseils utiles à tous les membre de l'équipe du projet sur :
  - la réalisation des différentes activités touchant le domaine social ;
  - la fourniture de réponses aux commentaires de la Banque et de l'UGP sur les aspects sociaux ;
  - l'élaboration de propositions de solutions alternatives lorsqu'un problème touchant les aspects sociaux surviendrait sur les différents sites d'exécution du projet ;
  - l'interprétation des clauses de contrats en cas de survenue de différends pendant l'exécution des contrats.
28. Participer avec les autres experts de la CCP à l'élaboration et la finalisation des rapports périodiques des Activités du Projet (rapports de suivi mensuels, trimestriels et annuels (y compris circonstanciés, le cas échéant) sur les aspects sociaux, au sens élargi du terme (i.e. mise en œuvre des PAR, PGES-C, rapports d'achèvement clôturant la mise en œuvre effective de chaque PAR) du projet.
29. Contribuer, en tandem avec les équipes du Pôle Environnemental, Social et Genre, et à la requête du responsable de Pole ou du Coordonnateur, à toutes autres activités telles que le renforcement des capacités techniques des différents acteurs (techniciens, prestataires de services, OSC, communautés récipiendaires, etc.) en sauvegardes sociales, développement de code de conduite relative aux aspects particuliers du projet ;
30. Exécuter toute autre tâche relative à ses fonctions que le Coordonnateur ou le Chef le Pôle aura à lui confier dans la limite de sa compétence

### **III. Profil du Spécialiste Social :**

Pour accomplir la présente mission, le (la) candidat (e) doit être titulaire d'un diplôme supérieur équivalent au moins à (BAC + 5) dans le domaine des sciences sociales, sociologie, Environnement, éducation, droit, économie ou équivalent.

Le spécialiste Social devra justifier des expériences et aptitudes suivantes :

- ☞ Disposer d'une solide connaissance des questions foncières ainsi que de l'ensemble des aspects juridiques, sociaux et administratifs qui en découlent, notamment ceux relatifs au déplacement des populations, à la réinstallation involontaire et aux mécanismes de compensation ;
- ☞ Une expérience avérée d'au moins 3 ans dans un poste similaire dans des programmes et/ou projets financés par les bailleurs de fonds en l'occurrence la Banque mondiale ou le Système des Nations Unies ;
- ☞ Une bonne connaissance des normes et politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la Banque Mondiale ;
- ☞ Une bonne connaissance de la législation nationale en matière sociale ;
- ☞ Justifier d'une expérience de trois (3) ans dans les aspects de sauvegardes environnementales et sociales dans des projets de développement ;
- ☞ Avoir une expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de gestion des plaintes et griefs découlant de l'exécution des projets de développement financés par les Banques multilatérales de développement ;
- ☞ Justifier d'une bonne connaissance du Cadre environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- ☞ Avoir une expérience minimale de deux (2) ans dans le suivi des PAR et dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociale pour le compte de projets/programmes, financés par les Banques multilatérales de développement ;
- ☞ Être familiarisé avec les textes juridiques nationaux mauritaniens et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;
- ☞ Avoir une bonne connaissance de la politique nationale mauritanienne en matière de réinstallation et de gestion foncière
- ☞ Avoir une excellente maîtrise des méthodes et outils d'évaluation sociale ;
- ☞ Avoir une grande capacité de travail en équipe pluridisciplinaire, de rédaction de rapports et une bonne maîtrise du Français. La connaissance de l'Arabe et de l'Anglais est un atout supplémentaire ;
- ☞ Une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, tableur et power Point) ;
- ☞ De manière générale, les candidatures féminines sont fortement encouragées.

### **IV. Obligation de l'administration (CCP MOUDOUN)**

L'administration remettra au Spécialiste Social l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à sa disposition les équipements et logiciels nécessaires pour accomplir sa mission.

### **V. Lieu et durée de la mission**

Le Spécialiste Social sera basé à Nouakchott avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans les zones d'intervention du projet

Durée du contrat : un an renouvelable après évaluation des performances et dans la limite de la durée du projet.

Une période d'essai de 3 mois est prévue et devra justifier soit la poursuite du contrat ou sa résiliation si l'intéressé ne donne pas satisfaction.

**N.B.** Le processus de recrutement est soumis aux conditions d'âge pour occuper un poste à caractère permanent en Mauritanie.